



Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Paris, le 26 OCT. 2017

Ref: RD/NSLP

Monsieur le Préfet,

Les pelouses du Champ de Mars sont fermées par des barrières pendant la période hivernale pour des raisons écologiques. Ces barrières sont régulièrement forcées par des vendeurs à la sauvette présents sur le site pour y maintenir leur commerce illégal. Ils se livrent à de multiples incivilités et actes de vandalisme qui dégradent les équipements.

Ces individus manifestent une très grande agressivité à l'encontre des agents de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Ville de Paris et des fonctionnaires du Commissariat du 7^e arrondissement chargés de maintenir l'ordre sur le Champ de Mars. Deux équipes sont mobilisées chaque jour entre 18 heures et 21 heures pour les empêcher d'ouvrir les barrières de protection. Cette situation n'est pas tenable : agressions physiques et verbales accompagnent systématiquement leur intervention sur le Champ de Mars. Le manque de sécurité et les atteintes aux fonctionnaires ne sont pas acceptables sur un site aussi fréquenté.

Nous devons prendre des mesures fortes et déployer de nouveaux moyens pour mettre un terme à ces agissements et assurer la sécurité de tous. Les équipes du commissariat sont pleinement mobilisées. Mais nos moyens locaux ne sont pas suffisants pour lutter contre ces pratiques qui mettent en danger la sécurité du chantier de la Tour Eiffel.

Je souhaite attirer votre attention sur notre responsabilité si un incident impliquant ces réseaux de vendeurs devait arriver sur le site. Le dispositif doit être réellement dissuasif et efficace.

La brigade de protection touristique créée en juin dernier accomplit un important travail au quotidien. Il est nécessaire de renforcer ses effectifs pour lui permettre de mieux répondre aux difficultés que nous rencontrons.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à Vous

Rachida DATI

Monsieur Michel DELPUECH
Préfet de Police

LE PRÉFET DE POLICE

Nos références : 17015975

Vos références : RD/NS/LP du 26 octobre 2017

Paris, le 13 NOV. 2017

Madame le Ministre,

Vous avez appelé mon attention sur les agissements de vendeurs à la sauvette qui, pour maintenir leurs activités illégales, forcent les barrières fermant l'accès aux pelouses du Champ de Mars pendant la période hivernale. Vous mettez en exergue les divers actes de vandalisme et incivilités que commettent ces individus qui se montrent agressifs à l'égard des agents de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Ville de Paris ainsi que des fonctionnaires du commissariat du 7^{ème} arrondissement.

Dès réception de votre correspondance dont j'ai pris connaissance avec attention, j'ai demandé à mes services de me transmettre un point de situation sur ce secteur et de se montrer particulièrement vigilants à l'égard de ces agissements.

Je ne manquerai pas de vous tenir informée des éléments qui m'auront été communiqués.

Je vous prie d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de ma haute considération. *et de mes sentiments les meilleurs*

Michel DELPUECH